



Orateur : S.E.M. Eloi Laourou

Ambassadeur, Représentant Permanent Adjoint

Directeur de la protection judiciaire
de l'enfance

16

24^{ème} Session DU GROUPE DE TRAVAIL de
L'Examen Périodique Universel

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL RELATIF A L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL
DES ILES SALOMONS

(Genève le 25 janvier 2016)

DECLARATION DU BENIN

Monsieur le Président,

La délégation du Bénin souhaite la bienvenue à la délégation des Iles Salomon.

Elle apprécie les efforts déployés par les Iles Salomon pour promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés publiques.

Au titre des réalisations enregistrées dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations formulées à l'issue du précédent passage des Iles Salomon à l'EPU, elle voudrait mentionner :

- l'achèvement de l'opération d'enregistrement biométrique pour l'organisation des élections générales en 2014 ;
- la poursuite du processus de réforme constitutionnelle ;
- la poursuite des travaux d'élaboration du projet de loi relatif à l'enfance et à sa protection.

En encourageant les Iles Salomon à poursuivre leurs efforts en vue de l'aboutissement des travaux visant à harmoniser sa législation nationale avec les instruments juridiques internationaux dans le domaine des Droits de l'Homme et de gestion durable des ressources naturelles, la délégation du Bénin recommande aux Iles Salomon de :

- ratifier les Conventions n°s 169 et 189 de l'OIT ;
- approuver la Feuille de Route sur la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts, le rôle de la conservation et de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestiers.

Enfin, la délégation du Bénin souhaite plein succès aux Iles Salomon.

Je vous remercie.